Image not found or type unknown

Indemnisation et l'anonyma

Par **Vovo95**, le **10/07/2019** à **20:02**

Bonjour je voudrais savoir si suite a une indemnisation du a une agression qui sera au courant de l'indemnisation recu par le victime par la je veux dire est ce que les aggresseur seront au courant du montant de l'indemnisation

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés